

## Concours L'Année du Vélo 2022

### Conditions de participation à notre concours L'Année du Vélo 2022

Le concours est organisé par le comité de 2022 Année du Vélo, en partenariat avec Vaud Promotion association de droit suisse, sise Avenue d'Ouchy 60, 1001 Lausanne, Suisse. En participant à ce concours, les participant.e.s acceptent les conditions de participation énumérées ci-dessous, dans leur totalité et sans réserve.

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure (18 ans révolus), résidant en Suisse ou à l'étranger, à l'exception des membres du comité de L'Année du Vélo, ainsi que les collaboratrices/eurs de Vaud Promotion. Il est gratuit et n'est lié à aucune obligation d'achat.

Le concours est organisé en plusieurs période de dates : 17.6 au 29.6.2022 / 4.7 au 22.7.2022 / 12.9 au 7.10.2022. Un.e participant.e ne peut participer au concours qu'une seule fois. Les prix seront attribués aux participant.e.s qui satisferont aux conditions du présent règlement, et qui donne une réponse exacte à la question du formulaire de participation. Les prix seront ensuite attribués aléatoirement parmi les participant.e.s aux réponses correctes, tout au long de la durée du concours, dès le moment que la participation au concours a été validée. Plusieurs tirages au sort auront lieu pour gagner les prix ci-dessous.

Pour participer au concours, les participant.e.s doivent remplir un formulaire en ligne avec leurs coordonnées. Les données personnelles collectées sont les suivantes :

- Nom et prénom afin d'identifier les participant.e.s ;
- Adresse email afin de confirmer la participation au concours, de communiquer avec les participant.e.s et d'envoyer la Newsletter et/ou autres offres promotionnelles ;
- Année de naissance afin de vérifier que les participant.e.s sont âgé.e.s de 18 ans ou plus ;
- Localité et Code Postal afin de savoir d'où viennent les participant.e.s ;
- La réponse correcte à l'une des questions à choix multiples.

2022 Année du Vélo et Vaud Promotion s'engagent à traiter les données personnelles des participant.e.s dans le strict respect des dispositions régissant la protection des données et en accord avec leur politique de confidentialité. Les données collectées seront utilisées uniquement dans le cadre du concours, pour gestion de la participation ou prise de contact avec les participant.e.s. Les participant.e.s pourront également s'abonner à la Newsletter de Vaud Promotion lors de leur inscription au concours, s'ils ou elles le souhaitent. Pour plus de renseignements : [info@anneeduvelo.ch](mailto:info@anneeduvelo.ch). Chaque participant.e pourra, en tout temps, demander à 2022 Année du Vélo un accès à ses informations personnelles, exercer son droit de rectification ou d'effacement, ou encore exercer son droit d'objection et retirer son consentement auprès de [info@anneeduvelo.ch](mailto:info@anneeduvelo.ch). Les participant.e.s peuvent également se désabonner de la Newsletter de Vaud Promotion en tout temps. 2022 Année du Vélo applique les règles de confidentialité et de protection des données diffusées ou publiées afin d'empêcher tout traitement illicite, notamment la publication ou la divulgation de toute information confidentielle. La transmission des données personnelles à des tiers est exclue.

Les gagnant.e.s seront exclusivement avisé.e.s par email à l'adresse indiquée sur le formulaire de participation. Si 2022 Année du Vélo ne parvient pas à contacter le ou la gagnant.e dans un délai de 14 jours dès la date du tirage au sort, les gagnant.e.s seront réputé.e.s avoir renoncé à leur gain et 2022 Année du Vélo pourra en disposer à sa convenance. Les lots suivants seront mis en jeu :

- Tour des Alpes vaudoises à vélo ou E-Bike : 4 jours / 3 nuits (hôtels et transport de bagages)
- Séjour « For Bike Lovers » :
  - Nuitée en chambre double à [l'Hôtel du Léman à Jongny](#) avec vue sur le lac, petit déjeuner et Montreux Riviera Card
  - Verre du sportif et amuse-bouche du chef et snack booster pour l'étape du lendemain
  - Le repas du soir à l'Hôtel, [au restaurant l'Epicurienne](#) (menu 3 plats), boissons comprises (vin de Lavaux, eau minérale, café ou thé)
  - Tour guidé par le guide [Bikapa](#) dans le vignoble de Lavaux (3h – niveau facile), départ depuis l'Hôtel du Léman & Location VTT électrique incluse
- Séjours de 2 nuits pour 2 personnes dans les *Swiss Bike Hotel* :
  - 1x l'Hôtel du Théâtre, Yverdon-les-Bains (vélos à disposition)
  - 1x l'Hôtel de La Prairie à Yverdon-les-Bains
  - 1x au Villars Lodge hôtel
- Une journée en vélo avec un guide professionnel dans les Alpes vaudoises, pour 1 personne.
- 3x une initiation au vélo sur piste au Centre Mondial de Cyclisme à Aigle
- 3x la location d'un E-Bike pendant la durée d'1 mois

Les prix attribués ne peuvent pas être échangés, ni remboursés en espèces, ni faire l'objet d'une quelconque contestation. Aucune correspondance n'est échangée sur l'organisation du tirage au sort et tout recours juridique est exclu.

2022 Année du Vélo décline toute responsabilité en cas de non-attribution des prix pour des raisons indépendantes de sa responsabilité. 2022 Année du Vélo se réserve également le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler tout ou partie du concours, si les circonstances l'y obligent. Sa responsabilité ne saura être engagée de ce fait et aucune indemnisation ne pourra lui être réclamée.

Dans les limites légales, 2022 Année du Vélo décline toute responsabilité en lien avec le concours et son organisation. Il n'encourt aucune responsabilité en cas de problème de connexion au site internet du concours, qui se fait sous l'entière responsabilité des participant.e.s.